



Procès-verbal de l'élection complémentaire 2022 du Conseil Départemental de Haute-Savoie

L'élection complémentaire des membres du Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Haute-Savoie s'est tenue le 07 avril 2022.

1. Rappel du nombre de sièges à pourvoir :

Pour le collège libéral :

1 candidat libéral titulaire homme et 1 candidate libérale femme (élection uninominale)

1 candidat libéral suppléant homme et 1 candidate libérale suppléante femme (élection uninominale)

2. Ouverture de la séance

Election du bureau de vote :

Conformément à l'article 33 du règlement électoral, une heure avant la clôture du scrutin (07 avril 2022 à 13h), Brigitte VINCENT, Présidente du Conseil départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes de Haute-Savoie, a invité les électeurs présents à désigner parmi eux un bureau de vote composé d'un président, de deux assesseurs, qui désignent ensuite un scrutateur.

Ont été élus :

- Denis GOMICHOEN en qualité de président du bureau de vote,
- Nathalie MONTMAIN et Emilia MORVANT-BRETHEAU en qualité d'assesseurs,
- Jean Claude JEULIN en qualité de scrutateur.

3. Clôture du scrutin

La clôture du scrutin a été annoncée par le président du bureau de vote conformément aux indications figurant sur la convocation à 14h (article 27 du règlement électoral).

4. Enveloppes de vote

L'urne a été ouverte à 15 h par le président du bureau de vote et le scrutateur conformément aux articles 33 et 35 du règlement électoral, et rassemblent l'ensemble des enveloppes de vote par correspondance ainsi que la liste des électeurs.

5. Dépouillement :

Le dépouillement a eu lieu sans désemparer en séance publique.

Les enveloppes sont triées et vérifiées.

Aucune enveloppe ne présente de signe distinctif.

Puis il a été procédé au dépouillement.

Le nombre total de bulletins validés est de 40.





6. Résultats :

6.1 Pour le Collège libéral :

Nombre d'inscrits : 1340

Nombre de votants : 40

Nombre de votes valides (hors bulletins blancs et nuls) : 40

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Noms des candidats	Prénoms	Nombre de voix	Rang	Résultat
PHILIPOT	Aude	40	1	Elue

Candidats inéligibles :

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 07 avril 2022.

Aucun candidat n'a été reconnu inéligible.

Candidats élus :

L'élection est acquise à la majorité simple. Par conséquent, sont élus titulaires, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans la limite des sièges à pourvoir, puis élus suppléants, les candidats qui suivent dans l'ordre du nombre de voix obtenues. En cas d'égalité des voix, le candidat comportant le candidat le plus âgé est élu.

Est déclarée membre titulaire : Aude PHILIPOT

Sont déclarés membres suppléants : NEANT

7. Réclamations / décisions prises par le bureau de dépouillement / incidents : NEANT

La séance a été clôturée à 15h30.

Le président du bureau de vote : Denis GOMICHO

Assesseur 1 : Nathalie MONTMAIN

Assesseur 2 : Emilia MORVANT-BRETHER

Scrutateur : Jean Claude JEULIN

ANNEXE :

- Copie de la liste d'émargement des électeurs ;

Président du bureau de vote,
Denis GOMICHO

Assesseur 2,
Emilia MORVANT-BRETHER

Assesseur 1,
Nathalie MONTMAIN

Scrutateur,
Jean Claude JEULIN